VILLE DE LÉVIS

Déclaration concernant un logement situé dans une résidence unifamiliale et occupé par une personne ayant un lien de parenté avec le propriétaire de la résidence familiale dans les secteurs St-Nicolas, St-Jean-Chrysostome et St-Rédempteur

Comme le permet l'article 8 du règlement RV-2011-11-41 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2012, je déclare que le logement est occupé par une personne ayant un lien de parenté avec le propriétaire de la résidence familiale. Afin de bénéficier du tarif pour le logement parental, je joins une copie de mon permis de construction **(obligatoire).**

Je m'engage également à aviser le trésorier si je cesse cette pratique dans les trente jours de cette cessation.

Ainsi, sur réception des documents, la Ville procédera à une correction au rôle de taxation afin que le logement concerné bénéficie du tarif pour logement parental.

MATRICULE

				-			-					-		-				-				

NOM ET PRÉNOM		
ADRESSE		
VILLE	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE

Signé à _____ le _____2012.

_____ _____

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE

FIN-2012-01